



BULLETTIN TRIMESTRIEL DES FAMILLES  
FRIGON, FRIGONE, FREGO,  
FREGOE, FREGON, FREGONE

# LES FRIGON

Bulletin français: ISSN 1703-4167  
Bulletin bilingue: ISSN 1703-4140

VOLUME 10 - NUMÉRO 1

HIVER 2003

## MARIE-CLAUDE CHAMOIS EST REVENUE !

Pierre Frigon (4)

Marie-Claude Chamois était en Nouvelle-France en 1704 et en 1705. Un document et une signature en témoignent.

Le 15 octobre 1705 « *apres midy* », Marie-Claude Chamois est « *presente* » chez le notaire Florent de Lacertiens. Elle emprunte à Nicolas Gillet, maître perruquier à Québec, « *la somme de mil livres monnaye de France* » pour l'achat de « *vivres et provisions necessaires* » « *pour luy faciliter son passage en france ou elle espere passer incessament* ». Voici le texte intégral de cette obligation. Mais tout d'abord, un spécimen de sa signature, la seule

que nous ayons d'elle:

Il est important de préciser ici qu'elle ne savait pas signer, ou qu'elle prétendait ne pas savoir signer, lorsqu'elle arriva en Nouvelle-France, en 1670. En effet, dans le contrat de mariage avec Pierre Fortier, qu'elle passa chez le notaire Aneau, elle avait signé d'un x.

La somme de mille livres était en «monnaye de France». On sait que cette monnaie valait 133,3% de la monnaie coloniale. Ce qui prévaudra jusqu'en 1720<sup>2</sup>. Gillet prêtait donc, une somme très importante.



À quatorze ans, en 1670,  
Marie-Claude Chamois, Fille du roi,  
quitte la France pour le Nouveau Monde.

Maude Richer-Lanciault  
joue le rôle de Marie-Claude Chamois  
dans « *Le Canada: une histoire populaire* ».

Cette somme due à Nicolas Gillet était à « *...payer aud' sieur créancier ou a son ordre dans le jour et feste de S<sup>t</sup> jean baptiste prochain suivant...* ». Elle devait donc rembourser le 24 juin 1706 en personne ou à l'aide d'une traite signée à l'ordre de Nicolas Gillet. Nous n'avons pas trouvé de quittance, dans le greffe du notaire Lacetière. Toutefois, l'acte de donation<sup>3</sup> que François Frigon signe le 18 mars 1710 mentionne les noms de ses créanciers et les montants qu'il leur doit. La dette à Nicolas Gillet n'y est pas mentionnée. Elle devrait y apparaître puisqu'à cette époque un mari était responsable des dettes de sa femme. Il semble donc que la dette a été remboursée avant le 18 mars 1710.

On constate que Marie-Claude Chamois « *hipotheque tous ses biens generallement*

*Suite page 99)*

### SOMMAIRE

Marie-Claude Chamois est revenue !.....	97
Le mot du président .....	98
Le conseil d'administration .....	98
L'équipe du bulletin .....	98
Le parc Frigon-Chamois, un appel à tous ...	100
Revue de presse .....	101
Lumières sur le passé - XII	
Louis Durand et Joseph Moreau (suite) .....	102
Au revoir Thérèse ...	103
Liste des membres au 23 janvier 2003.....	104

1. Notaire à Québec de 1702 à 1728.

2- Louise Dechêne, *Habitants et marchands de Montréal au XVII<sup>e</sup> siècle, essai*, Boréal compace, 1988, p.131

3- Par cet acte notarié, François Frigon, déclaré impotent, donnait tous ses biens et dettes à son fils Jean-François Frigon qui s'engageait à prendre soin de lui jusqu'à sa mort. Il était alors âgé d'environ 61 ans.

## LE MOT DU PRÉSIDENT

Gérald Frigon (116)

Ce bulletin traite du retour à Batiscan de Marie-Claude, continue la série « Lumière sur le passé » et explique le projet « Parc Frigon-Chamois ».



À nouveau, le bulletin et le projet de parc sur la terre ancestrale veulent faire parler l'histoire.

Les noms de nos ancêtres n'apparaissent pas dans nos livres d'histoire ; ce sont des explorateurs oubliés du Canada. Nous leur devons hommage et une place de choix dans notre mémoire collective.

Ce bulletin rapporte aussi un témoignage vivant de rassemblement lors d'une funérailles et fait une revue de presse de quelques Frigon dans leur métier ou leur hobby. Il est bon de savoir et de garder souvenir de ce que nous sommes et ce que nous faisons. À force de croire que nous sommes une famille sans histoire, nous risquons de la perdre. Le passé sommeille toujours au sein de nos cuisines ; nous devons lui redonner vie (par des articles ou des notes dans le bulletin), lui rendre ses reflets et ses couleurs comme des papillons éclatants sur le béton de nos villes.

### CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION DES FAMILLES FRIGON INC. (2002 - 2003)

Secrétariat de l'association: 84, 570<sup>e</sup> avenue, Saint-Hippolyte, QC J8A 3L2

(450) 563-1383 pfrigon@videotron.ca

Site internet: <http://www.genealogie.org/famille/frigon/index.html>

Avis

Nouvelle adresse

#### Exécutif:

Président et trésorier: Gérald Frigon (116), Laval, QC  
 Président-fondateur: Raymond Frigon (1), Ottawa, ON  
 Vice-président: Claudette Chevrette Naud (126), Brigham, QC  
 Secrétaire: Pierre Frigon (4), Saint-Hippolyte, QC

frigon.gerald@videotron.ca  
 rayfrigon@aol.com  
 ccnaud@hotmail.com  
 pfrigon@videotron.ca

#### Administrateurs:

Cécile Brunelle (181), Trois-Rivières-O., QC  
 Arthur R. Chevrette (206), Plantsville, CT  
 Claudette Dupont (197), Saint-Mathieu-du-Parc, QC  
 Rolande Dupont (198), Shawinigan, QC  
 Cyrille Frigon (180), Louiseville, QC  
 Ivanhoë III Frigon (80), Rock Forest, QC  
 Jean-René Frigon (11), Trois-Rivières-O., QC  
 Nicole Frigon (191), Montréal, QC  
 Prudence Frigon (212), Whitby, ON  
 Roger Frigon (131), Rimouski, QC  
 Shirley Frigon (213), Trois-Rivières-O., QC

cbrunelle@igt.net  
 arc37@earthlink.net  
 Emilia\_cd@hotmail.com  
 rollande.dupont@tr.cgocable.ca  
 -  
 ifrigon@videotron.ca  
 jrf@cgocable.ca  
 -  
 rossnpru@idirect.com  
 roger\_frigon@cgocable.ca  
 rolnshirl@canada.com

#### Responsables des comités

Archives généalogiques: Georges E. Frigon (93), St-Boniface-de-Shawinigan, QC  
 Bulletin: Jean-René Frigon (11), Trois-Rivières-Ouest, QC  
 Parc Frigon - Chamois: Ivanhoë III Frigon (80), Rock Forest, QC  
 Publications en anglais: Claudette Chevrette-Naud (126), Brigham, QC

g.fri@sympatico.ca  
 jrf@cgocable.ca  
 ifrigon@videotron.ca  
 ccnaud@hotmail.com

Dépôt légal - 1<sup>er</sup> trimestre 2003  
 Bibliothèque nationale du Québec

### L'ÉQUIPE DU BULLETIN

Dépôt légal - 1<sup>er</sup> trimestre 2003  
 Bibliothèque nationale du Canada

#### Responsable du comité du bulletin et du montage

- Jean-René Frigon (11) jrf@cgocable.ca

#### Distribution

- Cécile Brunelle (181) cbrunelle@igt.net
- Pierre Frigon (4) pfrigon@videotron.ca

#### Rédaction et révision des textes en français

- Cécile Brunelle (181) cbrunelle@igt.net
- Pierre Frigon (4) pfrigon@videotron.ca
- Guy Naud guy.naud@sympatico.ca

#### Rédaction, traduction et révision des textes en anglais

- Mary Frego Coates (139) coates@tnt21.com
- Nicole Frigon (191)
- Prudence Frigon (212) rossnpru@idirect.com
- Raymond Frigon (1) rayfrigon@aol.com
- Claudette Chevrette Naud (126) ccnaud@hotmail.com
- Guy Naud guy.naud@sympatico.ca

**Révision:** les auteurs sont libres d'accepter ou non les corrections, remarques ou suggestions proposées en révision de texte.

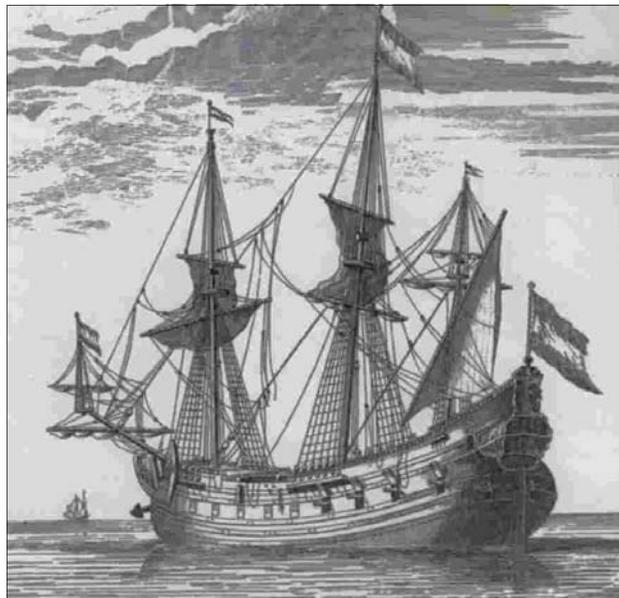
(Suite de la page 97)

quelconq<sup>es</sup> presents et futurs ». C'est une formule standard des contrats de prêt de cette époque. À défaut de paiement, la cour donnait un délai de « prescription de trente ans <sup>4</sup>. ». Le créancier jouissait donc d'un délai de trente ans pour récupérer son dû. Il pouvait donc se faire payer à même la succession de l'emprunteur.

Marie-Claude Chamois est donc vraisemblablement repassée en France sur l'un des derniers bateaux à quitter Québec, à l'automne 1705. Ce « passage en France » montre que la question de l'héritage n'était pas encore réglée depuis le jugement de 1693 qui établissait son identité définitivement.

Entre 1693 et 1704, Marie-Claude Chamois revint en Nouvelle-France. Ce dont on est sûr c'est qu'elle y était en 1704 puisque François Frigon passe chez le notaire Lacetière « en datte du dix neuf<sup>e</sup> jour daoust mis sept cent quatre » pour signer une procuration <sup>5</sup> en faveur de sa femme lui permettant de repasser en France. Elle devait être ici au moins depuis l'été 1703. Probablement bien avant.

La procuration de François Frigon d'août 1704 démontre bien que ce dernier a appuyé le combat de sa femme jusqu'au bout. Et à ne pas douter, elle avait besoin de cette procuration pour



régler l'héritage en France puisque le notaire la l u i a « ... renduë a linstant pour sen servir a ses autres affaires particulieres... ».

Grâce au contrat du 18 mars 1710 par lequel François Frigon « se donna » à son fils Jean-François, nous savons que les enfants ont renoncé à l'héritage de leur mère: « Moyennant

quoy lesdits enfants ci devant nommés ont dit et déclaré par ces presentes quils ont des a présent renoncé et renonce au douaire de marie claude chamois leur mere ... »<sup>6</sup>. Cette renonciation confirme le refus d'un héritage incertain et peut-être même grevé de dettes Cette renonciation signifie-t-elle qu'ils avaient été informés du décès de leur mère? Cela prouve, en tout cas, qu'en

<p>Obligation Marie-Claude Chamois épouse de Frs Frigon à Nicolas Gillet</p>	<p>1. Pardevant le notaire royal en la prevoste de quebec sousigné y                  2. resident et temoins si bas nommes fut presente damoiselle marie                  3. claude chamois femme et procuratrice de sieur francois frigon son                  4. mari habitant de batiscan par procuration passée par le no<sup>ir</sup> sousig<sup>ne</sup>                  5. en datte du dix neuf<sup>e</sup> jour daoust mis sept cent quatre quelle nous                  6. a representée a elle renduë a linstant pour sen servir a ses autres                  7. affaires particulieres Laquelle de son bon gre et volonte a reconnu                  8. et confesse devoir au sieur nicolas gillet m<sup>e</sup> peruquier en cette ville                  9. a ce present et acceptant la somme de mil livres monnaye de France                  10. pour juste et loyal prest a elle fait par led. sieur créancier ainsy                  11. quelle la déclaré en argent presté des auparavant ces presentes                  12. pour luy faciliter son passage en france ou elle espere passer                  13. incessamment et pour faire les (vivres?) .et provisions necessaires                  14. le tout au desir, et en vertu de lad<sup>te</sup> procuration de laquelle somme                  15. elle se tient comptante et bien satisfaite, laquelle elle a promis                  16. et cest obligée rendre ballier et payer aud<sup>t</sup> sieur créancier ou                  17. a son ordre dans le jour et feste de S<sup>t</sup> jean baptiste prochain                  18. venant a peine de tous depens dommages interests a quoy faire                  19. elle s'oblige et hipotheque tous ses biens generalmente quelconq<sup>es</sup>                  20. presents et futurs promettant et s'obligent et renoncent et                  21. fait et passe aud<sup>t</sup> quebec estude dud<sup>t</sup> no<sup>te</sup> apres midy                  22. le quinz<sup>e</sup> jour doctobre mil sept cent cinq en presence</p>
<p>et jean coustard chirurgien coustard (et paraphe)</p>	<p>23. des sieurs <del>nom rayé</del> et jean Cheze<sup>+</sup> praticien tesmoins                  24. demeurant aud<sup>t</sup> quebec qui ont avec lad<sup>e</sup> demoiselle debitrice et sou                  25. signé approuvé deux mots ratures de nulle valeur et en la marge la page                  26. de deux lignes bonne et valable Marie-Claudechamois                  J Cheze Coustard.....Gillet                  Delacetièrre (et paraphe)</p>

4- Louise Dechêne, Op. cit., p. 193  
 5- Cette procuration est absente du greffe du notaire Lacetière.  
 6- Greffe du notaire François Trotaïn, 18 mars 1710, insinué à Trois-Rivières le 5 mai 1710, Pottier, greffier.

## LE PARC FRIGON-CHAMOIS, un appel à tous ...

Ivanhoë Frigon III (80)

Il me fait plaisir de vous donner, par l'intermédiaire de ce bulletin, les détails des premières démarches effectuées en vue de l'acquisition d'une parcelle de la terre de notre couple souche François Frigon et Marie-Claude Chamois. Terre dont ils avaient pris possession vers 1671. Cette terre, dont une extrémité est bordée d'un bout par la Rivière Batiscan, et de l'autre par le majestueux fleuve St-Laurent, est située sur le Chemin du Roy (route 138), et porte le numéro de cadastre 97-3.

C'est aux retrouvailles des Frigon de 1996, à Batiscan, que m'est venu le rêve de ramener dans la famille une parcelle du terrain qui a été le berceau de tous les Frigon d'Amérique. En effet, il faut bien prendre conscience que ce lot 97-3 est le première terre ayant appartenu à des Frigon sur ce continent !

Ce fait est d'autant plus important que malgré les recherches entreprises par Raymond Frigon(1), par Robert Frigon(2), par Gaétan Frigon(107), par Françoise Lewis (124) et bien d'autres, nous n'avons pas encore retrouvé dans les archives des *Vieux Pays*, des documents anciens ou contemporains mentionnant soit un regroupement ou soit même une seule famille Frigon dûment identifiée. À mon avis, il y a donc urgence et priorité pour les Frigon de concrétiser cette première implantation en Amérique, pour qu'au moins les générations futures puissent connaître l'endroit où leurs ancêtres Frigon et Chamois se sont établis.

Encouragé par Raymond (1), j'ai entrepris les premières démarches accompagné de Louise Frigon (83) et de Jean-René Frigon (11). Nous avons rencontré le propriétaire actuel du terrain que nous convoitons, M. Hannes Tschanz. Nous lui avons fait part de notre grand intérêt à faire l'acquisition d'une parcelle de la

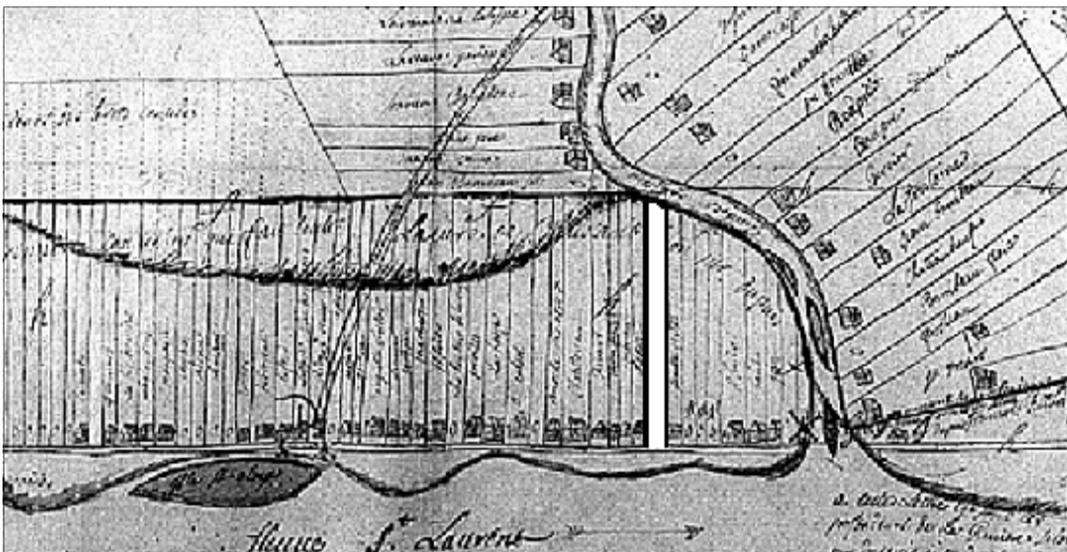
terre ancestrale des Frigon d'Amérique. Il nous a alors confirmé qu'il pouvait collaborer avec nous, et nous vendre une parcelle de la terre convoitée.

Depuis ce premier contact avec M. Tschanz, j'ai fait moult démarches auprès de la Municipalité, puis avec diverses instances gouvernementales, autant provinciales que fédérales, dans le but d'obtenir des appuis pour notre projet.

À la dernière réunion annuelle des Frigon, le 24 août dernier, à Brigham, je faisais part de mes démarches et je mentionnais mon inquiétude que la parcelle de terrain pourrait ne plus être disponible. Mais à la suite d'un entretien téléphonique avec M. Tschanz, à Batiscan, le 18 septembre dernier, j'ai le plaisir d'annoncer que ce dernier m'a confirmé que le terrain est toujours disponible pour les Frigon! À cette occasion, j'ai même obtenu la permission de faire l'érection d'une enseigne en bordure de la route 138, afin de faciliter l'identification et l'accès à la terre ancestrale – permission qui nous a été accordée sans implication monétaire –.

Dernièrement, le gouvernement fédéral me confirmait une certaine ouverture pour financer une étude de faisabilité et d'implantation d'un Musée Frigon, sur la terre de l'ancêtre. Mais avant d'en arriver là, nous devons concevoir une structure d'organisation, choisir nos priorités, établir notre cadre de recherche, et mettre en place une organisation permettant de mener le projet à bien autant financièrement que conceptuellement.

Donc le projet Parc Frigon-Chamois fait appel à vous tous. J'aimerais bien qu'au moins 5 ou 6 personnes se joignent aux collaborateurs actuels, qui sont Gérald



**Cette carte montre la seigneurie de Batiscan en 1709.  
La concession de François Frigon était la neuvième à gauche de la rivière Batiscan.**

(Suite page 101)

(Suite de la page 100)

Frigon (116), Claudette Chevrette-Naud (197) et Cyrille Frigon (180), pour former une équipe ou un comité de travail pour étudier la question. " *Il faut battre le fer pendant qu'il est chaud !*". **Nous n'aurons peut-être pas d'autre occasion pour ramener dans la famille une partie de la terre ancestrale.**

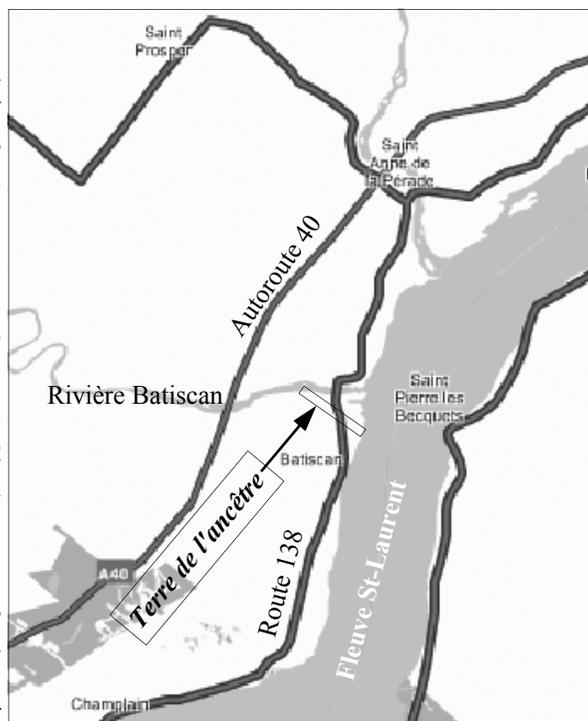
**Nous aimerions organiser une première rencontre au printemps 2003, et nous comptons sur votre collaboration.** Donc s.v.p. veuillez nous contacter au plus tôt afin que nous puissions vous donner tous les détails.

Et pour ceux qui ne sont pas disponibles pour participer à des réunions sur le sujet, je demande de nous donner vos idées et suggestions sur des moyens de financer tout d'abord l'installation d'une enseigne ou d'une plaque commémorative, puis par la suite, l'achat d'une parcelle du terrain de M. Tschanz.

Je m'engage personnellement à répondre à toutes vos questions concernant le projet Parc Frigon-Chamois, et à vous tenir au courant de tout développement! Mais de grâce, manifestez-vous, ne serait-ce que pour nous formuler votre encouragement ou donner une opinion! Je peux communiquer avec vous en français et en anglais.

Merci à l'avance de votre collaboration !

**Ivanhoë Frigon III**



Tél : 819-864-0482

Fax : 819-864-7316

E-Mail : ifrigon@videotron.ca

**REVUE DE PRESSE**

Georges E. Frigon (93)

**PRIX DU DUC D'ÉDIMBOURG**



*Le Nouvelliste, 16 octobre 2002*

La jeune ouest-trifluvienne Mélanie Frigon, du mouvement des cadets de l'air, était parmi la soixantaine de participants du Québec, de l'Ontario, de la Colombie Britannique, de la Saskatchewan, du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse qui ont reçu récemment le Mérite de niveau Or du programme Le prix du Duc d'Édimbourg Défi Jeunesse Canada, à l'occasion d'une cérémonie prestigieuse au Château Laurier à Ottawa, en présence de son Altesse Royale le comte de Wessex, le prince Edward lui-même. Le prix du Duc d'Édimbourg est un programme de reconnaissance individuel conçu pour aider les jeunes à développer leurs sens des responsabilités envers eux-mêmes et la communauté. Au Canada, ce programme existe depuis 1963 et plus de 300000 jeunes ont relevé le défi.

Sur la photo, Mélanie est en compagnie du Prince Edward et de sa mère, Louise Provencher.



*cyberpresse.ca 28 août 2002*

Vite sur ses patins, Alexandre Frigon vient de décrocher, à 21 ans, un rôle régulier dans la nouvelle série télé américaine *American Dreams*. Il ne lui reste plus qu'à remplir les formalités nécessaires... pour pouvoir travailler aux États-Unis!



Maryse Frigon, (Assistante à la caméra) recharge la caméra ...

Membre de l'équipe de tournage du film SAMHAIN».



(Suite de la page 102)

du paiement des marchandises saisies, **Lamothe** Empruntons à l'abbé **H. A. Verreau**, scripteur **Cadillac** et son épouse **Marie-Thérèse Guyon** nièrent tout. Entre autres procédures interminables, on demande l'avis d'un observateur indépendant pour scruter l'affaire en profondeur. Son jugement favorisant les deux voyageurs, le **comte de Frontenac** le fait incarcérer. Lassé des nombreuses démarches ne



menant nulle part, Louis Durand accepte, le 23 janvier 1698, de retirer sa plainte contre une somme de deux-cent-cinquante livres. Quant à Joseph Moreau il accepta une somme de seize cents livres que lui offrit Lamothe Cadillac, de fort mauvaise grâce d'ailleurs. Joseph Moreau avait brandi la menace de se rendre en France plaider sa cause auprès de Pontchartrain, ministre de la Marine et des Colonies. Ce 1er octobre 1698, deux ans plus tard, l'époux de Françoise Frigon obtint une certaine satisfaction.

indépendant, la conclusion qui s'impose. « Que Lamothe-Cadillac ait été poussé à cet acte par des calculs d'une politique peu scrupuleuse, par l'inconstance de son caractère ou par des sentiments de jalousie comme on l'accusa, peu importe ; l'acte était arbitraire ; il méritait d'être condamné et il le fut ; mais

il en couta de longues démarches aux pauvres victimes et au gouverneur de Michillimakinac, un certain déploiement d'habileté ». [Bulletin des Recherches Historiques, Vol 8, décembre 1902, No 12].

Sources :

- 1.- L'Histoire canadienne à travers les documents, 1534 - 1713. Guérin.
- 2.- Bulletins des recherches historiques et autres sources.
- 3.- French-Canadian Heritage Society of Michigan.

### Au revoir Thérèse ...

Odette Frigon (52)

Comment expliquer le besoin de retrouver ses racines après d'aussi longues années de séparation. Thérèse Massicotte est décédée à Shawinigan, où elle avait vécu la plus grande partie de sa vie, le 22 août dernier, à l'âge de 89 ans. Elle a été enterrée selon ses dernières volontés au cimetière de Saint-Prosper au côté de son père et de sa mère. Parents et amis se sont réunis; certains se voyaient pour la première fois.

Des visiteurs étaient surpris de trouver à Saint-Prosper un cimetière paysagé de beaux arbres, un ruisseau au bas d'une pente douce ainsi que le chant des oiseaux.

Les filles à Léontine, son gars aussi, la fille à Léopold, Adrienne. La fille à Eudore, Alice. La fille à Annette, Rachel avec ses enfants, Jean-Pierre et Hélène Lusignan, ont accompagné Thérèse Massicotte pour se retrouver ensuite avec d'autres parents et amis à la salle paroissiale autour d'un goûter.

Bien souvent, aujourd'hui, ce sont dans ces circonstances que l'on fraternise. Heureusement, nous avons à chaque année la réunion annuelle de notre association où la famille élargie est toujours heureuse de se réunir.



#### NOTES GÉNÉALOGIQUES

(Thérèse Massicotte)

François Frigon et Marie-Claude Chamois

Jean-François Frigon et Gertrude Perrot

Antoine Pierre Frigon et M.-Anne Trottier

Louis Augustin Frigon et Marie Lefebvre

Abraham Frigon et Josephte L. Dontigny

Abraham S. Frigon et Rose de Lima Cinq-Mars

François-Xavier Frigon et Zéphise Leduc

Annette Frigon et Josaphat H. Massicotte

Thérèse Massicotte

## LISTE DES MEMBRES au 23 janvier 2003 (171)

**Australie (3)**

Joanne Fregon, Huguesdale, VIC  
John J. Fregon, Cannington, WA  
John Riddell, Nicholson, VIC

**Canada (139)**

Cécile Brunelle, Trois-Rivières Ouest, QC  
Claudette Chevrette Naud, Bringham, QC  
Claudette Dupont, St-Mathieu-du-Parc, QC  
Rolande Dupont, Shawinigan, QC  
Solange Dupont Fregon, Welland, ON  
Mary Frego Coates, Kincardine, ON  
Agenor Fregon, Montréal, QC  
Alain Fregon, Cap Rouge, QC  
Alice Fregon, Sainte-Anne-de-la-Pérade, QC  
Aline Fregon, Proulxville, QC  
André Fregon, Proulxville, QC  
André Fregon, St-Étienne-des-Grès, QC  
André-Arthur Fregon, Ville St-Laurent, QC  
Annic Fregon, Montréal, QC  
Anthony Jérôme Fregon, Edmonton, AB  
Antonia Fregon, Nouvelle, QC  
Armande Fregon, Ste-Anne-de-la-Pérade, QC  
Benoit Fregon, Québec, QC  
Céline Fregon, Pierrefonds, QC  
Céline Fregon, Montréal, QC  
Charles J. Joseph Fregon, Edmonton, AB  
Charles-Hilaire Fregon, Edmonton, AB  
Claude Fregon, La Tuque, QC  
Cyrille Fregon, Louiseville, QC  
Daniel Fregon, Champlain, QC  
Danièle Fregon, Saint-Tite, QC  
David P. Fregon, Edmonton, AB  
Denis Fregon, Saint-Louis-de-France, QC  
Denis C. Fregon, St-Gérard-des-Laurentides, QC  
Denise Fregon, Sainte-Marthe-du-Cap, QC  
Denise Fregon, Sainte-Foy, QC  
Diane Fregon, Saint-Tite, QC  
Dominique Fregon, Saint-Prosper, QC  
Fernand Fregon, Duvernay Laval, QC  
François Fregon, Saint-Hubert, QC  
François Fregon, Laval (Fabreville), QC  
Gaétan Fregon, Montréal, QC  
Georges E. Fregon, Saint-Boniface, QC  
Georges-Henri Fregon, Boucherville, QC  
Gérald Fregon, Saint-Prosper, QC  
Gérald Fregon, Laval (Saint-François), QC  
Gilles Fregon, Trois-Rivières Ouest, QC  
Gilles Fregon, Amos, QC  
Ginette Fregon, Sainte-Rosalie, QC  
Guylaine Fregon, Saint-Augustin, QC  
Huguette Fregon, Cap-de-la-Madeleine, QC  
Huguette Fregon, Sherbrooke, QC  
Ivanhoë III Fregon, Rock-Forest, QC  
J. L. Michel Fregon, Ottawa, ON  
Jacinthe Fregon, Chicoutimi, QC  
Jacques Fregon, Ottawa, ON  
Jacques Fregon, Sept-Iles, QC  
Jean Fregon, Montréal, QC  
Jean-Claude Fregon, Saint-Louis-de-France, QC

Jean-Claude Fregon, Montréal, QC  
Jean-Marie Fregon, Shawinigan, QC  
Jean-Pierre Fregon, Cap-de-la-Madeleine, QC  
Jean-René Fregon, Trois-Rivières Ouest, QC  
Jean-Yves Fregon, Brossard, QC  
Laura Fregon, Coquitlam, BC  
Léonce Fregon, Laval (Fabreville), QC  
Liliane Fregon, Shawinigan Sud, QC  
Line Fregon, Longueuil, QC  
Louise Fregon, Sainte-Anne-de-la-Pérade, QC  
Louis-Georges Fregon, Montréal, QC  
Luc Fregon, Kingsey Falls, QC  
Lucille Fregon, Cowansville, QC  
M. Fregon, Vancouver, AB  
Madeleine Fregon, Angliers, QC  
Madeleine Fregon, Trois-Rivières, QC  
Mainville Fregon, Gloucester, ON  
Marcel Fregon, Shawinigan-Sud, QC  
Marguerite Fregon, Mont-Royal, QC  
Marie-Berthe Fregon, Saint-Hyacinthe, QC  
Marie-Claire Fregon, Montréal-Nord, QC  
Marie-Paule Fregon, La Doré, QC  
Maurice Fregon, Saint-Eustache, QC  
Maurice Fregon, St-Boniface-de-Shawinigan, QC  
Micheline Fregon, Saint-Tite, QC  
Michelle Fregon, Grand-Mère, QC  
Monique Fregon, Shawinigan-Sud, QC  
Nicole Fregon, Outremont, QC  
Odette Fregon, Montréal, QC  
Paul Fregon, Almonte, AB  
Paul Fregon, Sainte-Marthe-du-Lac, QC  
Paul Joseph Fregon, Edmonton, AB  
Paul-Florian Fregon, Saint-Romuald, QC  
Pierre Fregon, Saint-Hippolyte, QC  
Prudence Fregon, Whitby, ON  
Raymond Fregon, Ottawa, ON  
Raymonde Fregon, Saint-Jérôme, QC  
Réjeanne Fregon, Sainte-Martine, QC  
René Fregon, Toronto, ON  
René Fregon, Cusapsal, QC  
René Fregon, Trois-Rivières, QC  
Robert Fregon, Charny, QC  
Robert Fregon, Châteauguay, QC  
Roger Fregon, Gatineau, QC  
Roger Fregon, Rimouski, QC  
Roland Fregon, La Tuque, QC  
Romuald A. Fregon, Kanata, ON  
Sandra Fregon, Précieux-Sang de Bécancour, QC  
Shirley Fregon, Trois-Rivières, QC  
Suzanne Fregon, Saint-François-du-Lac, QC  
Thérèse Fregon, Montréal, QC  
Ursule Fregon, Saint-Prosper, QC  
Yvon Fregon, La Tuque, QC  
Pierrette Fregon (Bélanger), Montréal, QC  
Lucie Fregon (Caron), Hull, QC  
Georgette Fregon (Cormier), Cap-Santé, QC  
Adrienne Fregon (Cossette), Saint-Prosper, QC  
Rita Fregon (Cossette), Saint-Prosper, QC  
Pauline Fregon (Couture), St-Bruno-de-Montarville, QC

Julie Fregon (Croteau), Sainte-Barbe, QC  
Gisèle Fregon (Forget), Rockland, ON  
Gabrielle Fregon (Gagnon), Saint-Eustache, QC  
Claudette Fregon (Giesinger), Longueuil, QC  
Anita Fregon (Guillemette), Montréal-Nord, QC  
Brigitte Fregon (Martineau), Amos, QC  
Sylvie Fregon (Naud), Cap-Rouge, QC  
Lucie Fregon (Ratté), Longueuil, QC  
Marie-J. Fregon (Ross), Forestville, QC  
Jeannine Fregon (Skulski), Saint-Aimé, QC  
Gisèle Fregon Adams, Sa Tuque, QC  
Louise Fregon cnd, Montréal, QC  
Irène Fregon Drandakis, Angliers, QC  
Rita Fregon Lacasse, Montréal-Nord, QC  
Thérèse Fregon s. p. , Montréal, QC  
Isabelle Fregon(Gravel), Sainte-Geneviève-de-Batiscan, QC  
Françoise Lewis, Montréal, QC  
Lise Mailloux Léonard, St-Sauveur-des-Monts, QC  
Rachel Massicotte-Lusignan, Plessisville, QC  
Brenda McLachlan, Sherwood PK, AB  
Hélène Morin, Montréal, QC  
John J. Pepper, Montréal, QC  
Kathleen Pepper Klein, Westmount, QC  
Josée Quenneville, Sutton, QC  
Sylvie Tranchemontagne, Montréal, QC  
Jeannine Vallée Boivin, Anjou, QC

**Etats-Unis d'Amérique (29),**

Les Arseneau, Fontain Valley, CA  
Claire Baribeau-Graham, Waterbury, CT  
Ruth Baribeau-Hamilton, Stratford, CT  
Élaine-Claire Bessette (Smith), Bloomfield, CT  
Arthur R. Chevrette, Plantsville, CT  
Doris Chevrette, Southington, CT  
Eric Cockayne, Gaithersburg, MD  
Cynthia L. Fregoe, Massena, NY  
Donald C. Fregon, Glenrock, WY  
Edmond L. Fregon, Arvada, CO  
Gilles Fregon, Lahaina, HI  
Kathleen Fregon Caruso Fregon, Enfield, CT  
Marc Fregon, Wolcott, CT  
Merlyn D. Fregon, Colorado Spring, CO  
Norma Fregon, Enfield, CT  
Phil Fregon, Clay Center, KS  
Steven C. Fregon, Clovis, CA  
Teresa L. Fregon, WG Division FPO, AP  
Mildred G. Fregon Burns, Topeka, KS  
Martha Fregon Pascual, La Palma, CA  
Monique Fregon-Blanchette, Dracut, MA  
Marie-Claire Fregon-Doucet, Inverness, FL  
Elaine A. Frigone, Allyn, WA  
Bernadine Fregon-Lentz, Overland Park, KS  
Robert A. Harvey, Saint-Johnsville, NY  
Raymond F. Maynard, New London, CT  
Dave Pepper, Heber, AZ  
Pauline Pepper Hook, Shiner, TX  
Wanda P. Snyder, Allentown, PA



*Oublier ses ancêtres, c'est être un ruisseau sans source, un arbre sans racines.*

*Proverbe chinois.*

